



Règlement du jeu Loterie Olympique Auchan

1. Organisation

- 1.1. La Société PROCTER & GAMBLE FRANCE SAS, au capital de 152 400 euros, dont le siège social est situé au 163, quai Aulagnier, 92600 Asnières-sur-Seine, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n°391 543 576, organise un jeu gratuit avec obligation d'achat sur internet et annoncé en magasin, sur le site <https://www.enviedepius.com/tentez-de-gagner-vos-places>
- 1.2. L'organisation de ce jeu est assurée par HighCo DATA France dont le siège social est situé à 365 avenue Archimède - CS 70392 - 13799 AIX EN PROVENCE CEDEX 3, au nom de Procter & Gamble.
- 1.3. Procter & Gamble se réserve le droit de l'annoncer sur tout autre support.
- 1.4. Ce jeu est valable dans les magasins Auchan de toute la France Métropolitaine (Corse comprise) et DROM du 25/09/2023 au 02/10/2023.

2. Qui Peut Participer?

- 2.1. Ce jeu est ouvert à toute personne, hommes et femmes, ayant plus de 18 ans (à la date limite de participation au jeu, soit le 17/10/2023) et résidant en France Métropolitaine (Corse comprise) et les DROM.
- 2.2. Ne peuvent pas participer les personnes ne répondant pas aux conditions visées ci-dessus, et en tout état de cause :
 - a) les membres de la direction et du personnel de la société organisatrice ;
 - b) les personnes qui, d'une façon générale, participent à la mise en œuvre de ce jeu ; et
 - c) les membres de leurs familles respectives.

3. Principe du jeu

- 3.1. Les joueurs remplissant les conditions de participation ci-dessus doivent :
 - Acheter un produit parmi la liste ci-dessous,
 - Scanner le QR code ou Visiter le site <https://www.enviedepius.com/tentez-de-gagner-vos-places>
 - Remplir le formulaire
 - Télécharger les preuves d'achat
- 3.2. Une seule participation par foyer (même nom et/ou même adresse et/ou même adresse email et/ou même numéro de compte bancaire) et un seul lot par foyer.
- 3.3. La société organisatrice se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect du présent article comme de l'ensemble du règlement, notamment pour écarter tout participant ayant commis un abus quelconque, sans toutefois qu'elle ait l'obligation de procéder à une vérification systématique de l'ensemble des participants.

4. Comment Participer?

- 4.1. Pour participer à ce jeu il convient de :
 - Acheter dans un magasin Auchan (Hypermarchés ou Supermarchés) entre le 25/09/2023 00:00 et le 02/10/2023 23:59, l'un des produits participants ci-dessous. Conserver vos preuves d'achat.

Hypermarchés et supermarchés :

PAMPERS BABY DRY GEANT T2 X58 (FF_08006540715659)	8006540715659
PAMPERS BABY DRY GEANT T3 X52 (FF_08006540715697)	8006540715697
PAMPERS BABY DRY GEANT T4 X45 (FF_08006540715734)	8006540715734
PAMPERS BABY DRY GEANT T4+ X40 (FF_08006540715772)	8006540715772
PAMPERS BABY DRY GEANT T5 X39 (FF_08006540715802)	8006540715802
PAMPERS BABY DRY GEANT T6 X34 (FF_08006540715871)	8006540715871
PAMPERS BABY DRY GEANT T7 X31 (FF_08006540715918)	8006540715918



PAMPERS BD PANTS GEANT T4 X42 (FF_08006540711521)	8006540711521
PAMPERS BD PANTS GEANT T5 X37 (FF_08006540711873)	8006540711873
PAMPERS BD PANTS GEANT T6 X32 (FF_08006540711026)	8006540711026
PAMPERS BD PANTS GEANT T7 X29 (FF_08006540711279)	8006540711279
PAMPERS BD NIGHT PANTS GEANT T4 X40 (FF_08006540711569)	8006540711569
PAMPERS BD NIGHT PANTS GEANT T5 X35 (FF_08006540711910)	8006540711910
PAMPERS BD NIGHT PANTS GEANT T6 X30 (FF_08006540710975)	8006540710975
ALWAYS SERVIETTES BIO COTTON PROTECTION BIGPACK LONG PLUS X18 (FF_08006540707982)	8006540707982
ALWAYS SERVIETTES BIO COTTON PROTECTION BIGPACK NORMAL PLUS X22 (FF_08006540707951)	8006540707951
ALWAYS SERVIETTES BIO COTTON PROTECTION BIGPACK NUIT X16 (FF_08006540708019)	8006540708019
ALWAYS PROTEGE-SLIPS BIO COTTON PROTECTION NORMAL VP X52 (FF_08006540434703)	8006540434703
TAMPAX COMPAK COTTON PROTECTION REGULIER SP X14 (FF_08006540235935)	8006540235935
TAMPAX COMPAK COTTON PROTECTION SUPER SP X14 (FF_08006540235980)	8006540235980
ALWAYS DISCREET SERV. NORMAL MP X30 (FF_08006540677414)	8006540677414
ALWAYS DISCREET SERV. LONG MP X26 (FF_08006540677261)	8006540677261
ALWAYS DISCREET SERV. EXTRA SECURE ULTIMATE NUIT MP X16 (FF_08006540684672)	8006540684672
ALWAYS DISCREET CUL. NORMAL 5 DROPS M SP X12 (FF_08006540677353)	8006540677353
ALWAYS DISCREET CUL. NORMAL 5 DROPS L SP X10 (FF_08006540677322)	8006540677322
ALWAYS DISCREET CUL. PLUS 6 DROPS M SP X9 (FF_08006540677384)	8006540677384
ALWAYS DISCREET CUL. PLUS 6 DROPS L SP X8 (FF_08006540677230)	8006540677230
H&S Sh Anti-dem 2n1 3X270ml (FF_08006540688502)	8006540688502
H&S Sh Pure intense detox 3X250ml (FF_08001090807526)	8001090807526
H&S Sh Pure intense reg. Sebum 3X250ml (FF_08001090797124)	8001090797124
H&S Sh Classic 3X285ml (FF_08006540688380)	8006540688380
H&S Sh 7in1 Multiaction 3X2250ml (FF_08006540470671)	8006540470671
H&S Sh Citrus 3X285ml (FF_08006540688328)	8006540688328
H&S Sh Classic 2in1 3X270ml (FF_08006540688410)	8006540688410
H&S Sh Citrus 2in1 3X270ml (FF_08006540688359)	8006540688359
H&S Sh+ Cn Coconut 2SH + CD (FF_08001090778406)	8001090778406
H&S Sh Menthol 2in1 3X270ml (FF_08006540688472)	8006540688472
LENOR FRESH AIR JARDINS EN FLEURS 57D (FF_08006540850565)	8006540850565
LENOR FRESH AIR RAYONS DE SOLEIL 57D (FF_08006540850602)	8006540850602
LENOR FRESH AIR FRAICHEUR MATINALE 57D (FF_08006540850626)	8006540850626
LENOR COLLECTION AMBRE ET ORCHIDEE 84D (FF_08006540896754)	8006540896754
LENOR COLLECTION JASMIN ET ROSE DE MAI 84D (FF_08006540888032)	8006540888032
LENOR COLLECTION ENVOLEE AIR 84D (FF_08006540888025)	8006540888025
LENOR COLLECTION BOUQUET FLORAL 84D (FF_08006540887974)	8006540887974
ARIEL PODS+ 27D UNSTOPPABLE AERIEN (FF_08001090786111)	8001090786111
ARIEL PODS+ 27D UNSTOPPABLE LAVANDE (FF_08001090786142)	8001090786142
ARIEL PODS+ 27D ACTIVE (FF_08001090786043)	8001090786043
ARIEL PODS+ 27D COMPLETE FIBER PROTECTION (FF_08001090786067)	8001090786067
ARIEL PODS+ 27D ULTRA DETACHANT (FF_08001090786098)	8001090786098
ARIEL ECO-RECHARGE 3D 30D ORIGINAL (FF_08006540720912)	8006540720912



ARIEL ECO-RECHARGE 3D 30D ALPINE (FF_08006540720899)	8006540720899
ARIEL ECO-RECHARGE 3D 28D ACTIVE (FF_08006540720950)	8006540720950
LA RECETTE RECHARGE LAIT D'AMANDE DOUCE 28D (FF_08006540464847)	8006540464847
LA RECETTE RECHARGE BICARBONATE DE SOUDE 28D (FF_08006540464786)	8006540464786
LA RECETTE RECHARGE ZESTE D'AGRUMES 28D (FF_08006540464816)	8006540464816
SWIFFER LINGETTES BALAI x16 BOIS&PARQUET (FF_08001841944982)	8001841944982
SWIFFER LINGETTES BALAI x18 PARFUM FEBREZE (FF_05410076365944)	5410076365944
SWIFFER LINGETTES BALAI x18 (FF_08001841949086)	8001841949086
SWIFFER LINGETTES BALAI 3D x7 (FF_08006540001202)	8006540001202
SWIFFER LINGETTES HUMIDES x10 ANTIBACTERIENNES CITRON (FF_08006540234297)	8006540234297
SWIFFER LINGETTES HUMIDES x10 citrus fresh (FF_08006540722701)	8006540722701
SWIFFER PLUMEAU BOITE + 4 RECH (FF_08001841934907)	8001841934907
SWIFFER RECHARGES PLUMEAUX X5 (FF_08001841934846)	8001841934846
FEBREZE DESODO TEXTILE MAISON FLEUR DE JASMIN 375ML (FF_08006540897362)	8006540897362
FEBREZE DESODO TEXTILE MAISON ORCHIDEE 375ML (FF_08006540897317)	8006540897317
FEBREZE DESODO TEXTILE MAISON AGRUMES DESINFECTANT 375ML (FF_08006540897294)	8006540897294
FEBREZE TEXTILE DESINFECTANT LINGE FRAIS 375ML (FF_08006540897232)	8006540897232
FEBREZE AERO ROSEE DU MATIN 300ML (FF_08006540707616)	8006540707616
FEBREZE AERO FLEUR NAISSANTE 300ML (FF_08006540707661)	8006540707661
FEBREZE AERO FRUITS EXOTIQUES 300ML (FF_08006540707869)	8006540707869
FEBREZE AERO VANILLE 300ML (FF_08006540707814)	8006540707814
FEBREZE AERO THAI ORCHIDEE 300ML (FF_08006540707715)	8006540707715
FEBREZE AERO PURETE DE COTON 300ML (FF_08006540707760)	8006540707760
FEBREZE AERO LINGE FRAIS 300ML (FF_08006540661376)	8006540661376
FEBREZE AERO FLEUR DE JASMIN 300ML (FF_08006540661321)	8006540661321
Oral B Brossettes lots 4+2 Cross Action (FF_08006540993071)	8006540993071
Oral B Brossettes lots 4+2 Sensitive (FF_08006540993101)	8006540993101
Oral B Dentifrice Soins Intense Gencives & Bouclier Antibactérien Nettoyage Intense 2x75ml (FF_08006540344132)	8006540344132
Oral B Dentifrice Soins Intense Gencives & Bouclier Antibactérien Blancheur 2x75ml (FF_08006540344255)	8006540344255
OB Repare Original 2x75ML (FF_08001841959085)	8001841959085
OB Repare Fraicheur 2x75ML (FF_08001841959122)	8001841959122
OB Sens & Gen CALM Original 2x75ML (FF_08001841515656)	8001841515656
OB Sens & Gen CALM Blancheur 2x75ML (FF_08001841515731)	8001841515731
Oral B 3DW Luxe blancheur et glamour 2x75ml (FF_08001841825793)	8001841825793
Oral B 3DW Luxe Perfection 2x75ml (FF_08001841825915)	8001841825915
Oral B Dentifrice Densit Email Protection Quotidienne 2x 75ml (FF_08001090211835)	8001090211835
Oral B Dentifrice Densit Email Blanchiment Doux 2x 75ml (FF_08001090212047)	8001090212047
PAV KCG Tondeuse - 10 UC (FF_07702018545247)	7702018545247
KCG BP SRP B&R STYLERMMASTER 6UC JJ23 FR (FF_08006540936788)	8006540936788
Gillette Labs Mousse 240ml (FF_08006540664025)	8006540664025
Gillette Labs Gel 198ml (FF_08006540663998)	8006540663998



- Remplir le formulaire.
- Scanner votre ticket de caisse (en entourant IMPERATIVEMENT la référence et le prix de votre achat concerné par l'offre ainsi que la date d'achat et le nom du magasin) et saisir le code-barres, le tout avant le 17/10/2023.

4.2. Les frais de participation ne sont pas remboursés.

5. Les Lots

5.1. Sont mis en jeu :

- Vingt-cinq (25) lots de deux (2) tickets pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 sont offerts pour Vingt-cinq (25) gagnants (deux tickets par gagnant désigné).

Ce lot ne comprend pas :

- Les frais d'hébergement
- Les frais de transport
- Les repas
- Les dépenses personnelles et les pourboires
- L'assurance

Le Gagnant est parfaitement informé qu'il est seul responsable de l'utilisation de leur dotation. La Société organisatrice ne peut être tenue responsable pour tous défauts ou défaillances des dotations. Les Dotations, dont la description précède, seront attribuées telles quelles aux Gagnants et ne peuvent donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte. Elles ne pourront en aucun cas être échangées contre toute autre Dotation sous réserve de force majeure. Il ne sera attribué aucune contre-valeur en espèces ou en nature en échange des Dotations gagnées. Les Participants et les Gagnants sont informés que la vente et/ou l'échange de Dotation sont interdits.

- 5.2. Les prix offerts ne peuvent donner lieu, de la part des gagnants à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contre-valeur en argent, ni à leur remplacement ou échange pour quelque cause que ce soit. Les prix comportent l'ensemble de ce qui est indiqué à l'exclusion de toute autre chose.
- 5.3. La société organisatrice se réserve le droit de remplacer les prix indiqués ci-dessus, en tout ou partie, par d'autres prix de valeur équivalente, en cas de difficulté extérieure pour obtenir ce qui a été annoncé, notamment en cas de rupture même momentanée de stock.

6. Désignation des Gagnants

- 6.1. Un tirage au sort sera effectué par un huissier de justice au plus tard le 30/11/2023 parmi les personnes ayant répondu correctement aux modalités de participation à la date du tirage au sort. Les retraitements effectués après cette date ne pourront pas être inclus dans le tirage au sort.
- 6.2. Les 25 gagnants seront notifiés dans un délai de 10 jours environ après la date du tirage au sort. Cependant ils ne recevront les modalités de leurs gains ainsi que leur(s) place(s) seulement quelques semaines avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, Procter & Gamble étant tributaire des décisions et notifications du Comité International Olympique quant à l'attribution des places.
- 6.3. Les gagnants recevront leur tickets quelques jours avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Un lien de réclamation sera envoyé à l'adresse électronique indiquée par les gagnants lors de leur inscription sur le site Envie de Plus. Les gagnants devront cliquer sur le lien de réclamation pour être redirigés vers l'application de billetterie afin d'accepter leurs prix/billets. Si cette adresse s'avère inexacte ou incomplète, ce gagnant perd également tout droit au produit gagné et à une indemnité éventuelle. Si l'adresse est incomplète, le prix ne sera pas envoyé au gagnant non plus et un autre gagnant sera désigné. Le prénom, le nom et l'adresse électronique de chaque invité devront être renseignés.
- 6.4. P&G ne serait être tenu responsable eu égard aux conditions d'attribution des tickets (dates des épreuves, type d'épreuve, catégorie de tickets, partage des informations en amont de la compétition, format des places, cessions ou remboursements liste non exhaustive) indépendantes de sa volonté et/ou tributaire des décisions du Comité International Olympique.
- 6.5. Les dotations qui ne pourront être attribuées pour des raisons indépendantes de la volonté de la société organisatrice ou qui ne seront pas utilisées dans les délais prévus par les gagnants seront perdues et ne seront pas réattribuées.



7. Données personnelles

- 7.1. Dans le cadre de cette Campagne, chaque participant veillera à ce que les informations personnelles qu'il fournit soient correctes, à jour et complètes.
- 7.2. Procter & Gamble France SAS est le responsable du traitement de vos données et traitera les données que vous partagez, en conformité avec sa politique de confidentialité, pour la gestion de cette Campagne et, avec votre consentement, pour vous envoyer des emails, des offres et des bons de réduction de la part de Pampers et d'autres marques de confiance de P&G (voir <https://us.pg.com/brands/> pour un aperçu de nos marques). A cet effet, P&G pourra partager vos données personnelles et les transférer hors de l'Union Européenne, avec d'autres entités P&G et des tiers agissant en son nom dans le cadre de ses activités marketing ; vos données personnelles bénéficieront alors de mesures de protection et de garanties adéquates. Vous pouvez exercer vos droits en matière de protection des données pour l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité de vos données, pour vous opposer à ou restreindre le traitement des données personnelles vous concernant dont P&G dispose, pour retirer votre consentement et/ou pour modifier vos préférences et abonnements en contactant : Procter & Gamble France SAS – Service Consommateurs – 92665 Asnières Cedex. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre mort et de leur traitement. Pour mieux adapter nos communications à vos centres d'intérêt, nous combinerons les données que vous fournissez ou que nous aurons obtenues de sources disponibles sur le marché à d'autres données que nous aurons recueillies à votre sujet en provenance de plusieurs sources et de tiers. Vous trouverez l'intégralité de notre politique de confidentialité incluant plus d'informations sur vos droits liés à la protection des données et comment les exercer en ligne https://www.pg.com/privacy/french/privacy_statement.shtml
- 7.3. Votre prénom, nom et adresse électronique seront conservés pendant la durée nécessaire à l'exécution de l'opération et dans la limite de deux années, sauf si une durée plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une disposition légale ou réglementaire.

8. Cas de Force Majeure - Réserve de Prolongation

- 8.1. La responsabilité des organisateurs ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure ou indépendant de leur volonté, le présent jeu devait être modifié, écourté ou annulé, notamment en cas de pertes, vols ou détériorations qui pourraient éventuellement survenir sur les bulletins de participation.
- 8.2. L'organisateur se réserve dans tous les cas la possibilité de prolonger la période de participation, et de reporter toute date annoncée, sans y être tenus, même en cas de grève des postes.
- 8.3. Des additifs, ou en cas de force majeure, des modifications, à ce règlement peuvent éventuellement être publiés pendant la durée du jeu. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement.
- 8.4. Les lots qui ne pourront être distribués, pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs, ne seront pas réattribués.

9. Droits et responsabilités de l'organisateur

- 9.1. Les participants reconnaissent participer à ce jeu à leurs propres risques.
- 9.2. Sauf disposition légale contraire, Procter & Gamble et les tiers engagés par Procter & Gamble ne peuvent pas être tenus responsables :
 - a) En cas d'interruption des réseaux, la perte, les retards ou manquements causés par la poste;
 - b) En cas d'accidents, dommage aux biens, pertes, livraisons tardives, coûts et tout autre dommage, de quelque ordre ou de quelque cause que ce soit, survenant à la suite de la participation à ce jeu ou à l'attribution, la réception ou l'utilisation du prix de quelque façon que ce soit ;
 - c) En cas de perte ou détérioration de quel qu'ordre que ce soit, dû à l'utilisation d'un fichier ou document ayant été envoyé par post ou par courriel ou transféré de quelle qu'autre façon que ce soit aux organisateurs ou à l'agence dans le cadre de ce jeu ;
 - d) (Les conséquences de) tout défaut dans les prix ;
 - e) Fautes de frappe, erreurs, ou contenu incorrect de quelque sorte que ce soit et sur quelque support que ce soit, et



f) Toute incompatibilité entre les technologies utilisées pour le jeu et la configuration matérielle et/ou logicielle utilisée par le participant.

Cette clause 9.2. n'est pas applicable en cas de négligence grave ou faute intentionnelle de la part de l'organisateur, ses mandataires ou ses représentants.

10. Internet

- 10.1. Procter & Gamble rappelle aux participants les caractéristiques et les limites du réseau internet et décline toute responsabilité liée aux conséquences de la connexion des participants à ce réseau.
- 10.2. Plus particulièrement, Procter & Gamble ne saurait être tenue responsable de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, et aux conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.
 - Procter & Gamble ne saurait davantage être tenue responsable au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à se connecter au site <https://www.enviedeplus.com/tentez-de-gagner-vos-places> ou à y jouer du fait de tout défaut technique ou de tout problèmes liés notamment à l'encombrement du réseau. Tout joueur dont le score est faussé par un bug informatique ne saurait être déterminé gagnant du jeu.
- 10.3. Procter & Gamble se réserve le droit d'arrêter ou de suspendre le jeu en cas de fraude ou dans tous les cas où, pour quelque raison que ce soit, le système informatique attribuerait des dotations non prévues au présent règlement. Dans ces cas les messages ayant informé les participants d'un gain seraient considérés comme nuls et nonavenus.

11. Questions et remarques

- 11.1. Toute question ou remarque concernant le présent jeu devra être envoyée par écrit dans un délai de 30 jours suivant la fin du jeu au <https://conso.highco-data.fr/fr/contact/24632> (op 24632). Les questions et/ou remarques introduites en dehors du délai, ou qui ne sont pas formulées par écrit, ne seront pas traitées.

12. Acceptation du Règlement – Dépôt

- 12.1. Le fait de participer à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité, qui a valeur de contrat.
Le règlement complet est déposé auprès de Selarl COUTANT Huissiers de Justice Associés 47 bis B boulevard Carnot, La Nativité 13100 Aix-en-Provence. Il est disponible et en accès libre à l'adresse internet : <https://www.enviedeplus.com/tentez-de-gagner-vos-places>

13. Attribution De Compétence

- 13.1. Le présent règlement est soumis à la loi française.
- 13.2. La participation à ce jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement et l'arbitrage de la société Procter & Gamble pour toutes les contestations relatives à l'interprétation ou à l'application du présent règlement. Les litiges non réglés à l'amiable seront portés devant les Tribunaux compétents.